

Les échos de la mairie

Magazine d'information de Saint-Amant-de-Boixe

#ETE
2026



CONTACTER LA MAIRIE

Contacter la mairie.....	p. 02
L'édito du maire	p. 03
Rétrospective en images	p. 04 – 05
Quoi de neuf chez nous ?	p. 06 – 10
Du côté des assos	p. 11 – 13
Pendant ce temps à la mairie	p. 14 – 16
Les vieilles histoires.....	p.17
Comment s'occuper	p. 18
Bon à savoir	p.19 – 20

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE :

Du lundi au vendredi :
De 8h30 à 12h30
Ou sur rendez-vous

Nous contacter
05 45 39 72 15

mairie@saintamantdeboixe.fr

EN CAS D'URGENCE

En dehors des heures
d'ouverture de la mairie

SAMU : 15

Gendarmerie : 17

Pompier : 18

Élu d'astreinte : 06 07 29 20 81

Les conseils municipaux se tiennent les derniers mardis
du mois à 18h15.

Retrouvez-nous sur les réseaux et application :
[saintamantdeboixe](#) [mairie Saint Amant de Boixe](#)



**Ma mairie
en poche.**

Ma Mairie En Poche : application gratuite
téléchargeable sur Apple store ou Playstore

Directeur de la publication : Paul Pinganaud

Comité de rédaction : Basile Chaudret, , Laura Semon, Pia Barale, Hugues Chaboureau, Séverine Camier, Françoise Turlot, Anne-Marie Piechnik, Chantal Rocton.

Imprimer par Imprim16®. Ne pas jeter sur la voie publique.

Chères Saint-Amantoises, chers Saint-Amantois,

Un nouveau mandat a débuté avec une nouvelle équipe municipale qu'une fois encore vous avez plébiscité. Certes, victoire facile diront certains car une seule liste. Néanmoins vous avez choisi de participer à cette élection pour faire valoir votre droit à la démocratie et c'est tout à votre honneur. Merci.

Je tiens à remercier celles et ceux qui s'étaient lancés dans cette aventure il y a bientôt deux ans, à un moment où la commune avait besoin d'eux.

Je félicite pour leur engagement celles et ceux qui ont poursuivi l'aventure. Quant aux nouveaux, Soyez les bienvenus ! La fonction d' élu est une belle fonction, imprévisible mais extrêmement riche et formatrice. Un seul mot d'ordre : Prenons du plaisir à gérer notre belle commune.

Un conseil municipal quelque peu remanié, où une « jeune génération » d'élus pourra s'impliquer sous le regard bienveillant des « anciens élus ».

Un nouveau mandat, un « vrai mandat » où les élus vont pouvoir aller au bout de leurs projets !

Un nouveau mandat où nous avons à cœur de vous impliquer afin de nous aider et de construire ensemble la gestion de la commune. Cette participation était déjà envisagée lors du précédent mandat, mais faute de temps, nous n'avons pas pu aller aussi loin que nous l'avions voulu. Cette fois-ci, nous avons le temps de faire les choses comme il faut avec vous.

À peine le mandat a-t-il commencé que déjà nos élus sont sur le terrain et prennent leur fonction avec sérieux et volontarisme. Les projets avancent aussi vite que possible. Le plan guide, notre feuille de route pour ce mandat, prend forme et se concrétise. La réflexion sur la scénographie du musée se poursuit. Les différents plans de gestions se précisent et se coordonnent. Un nouveau Conseil Municipal des Enfants et des Jeunes vient d'être élu (je reste toujours admiratif de ces jeunes prêts à s'engager à nos côtés). Le futur chantier de l'EHPAD entre dans une nouvelle phase. Nous n'oublions pas la gestion du quotidien, capitale pour que notre commune, tant enviée, reste une commune où il fait bon vivre.

L'été est déjà là qui nous attend. Les associations nous ont programmé de belles animations pour nous retrouver et passer du temps ensemble dans un esprit de convivialité qui nous est cher, loin de nos soucis et de nos tracas. La culture aura sa place avec le festival Dom Rémi Carré et les concerts organisés par le Bruit de la Boixe. Je n'oublie pas la frairie du Comité des Fêtes, moment incontournable qui lance les vacances. Bravo à l'engagement des bénévoles !

Il ne me reste plus qu'à vous souhaiter d'excellentes vacances et un très bel été à toutes et à tous.

Au plaisir de vous croiser sur les animations !

Paul Pinganaud
Maire de St Amant de Boixe

RÉTROSPECTIVE EN IMAGES



Club pollen
Fabrique d'hôtel à insectes



Cérémonie du 8 Mai



Boom Trakiflette de l'APE



Escalier du cellier en place



Fête des écoles



Loto APE



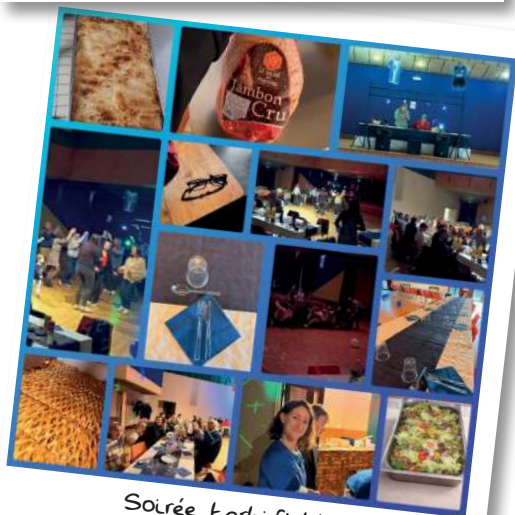
Soirée chauve souris



Tennis club mars 2026



Préparation de gâteaux à l'EHPAD avec le CMEJ



Soirée Kartiflette du club de Foot



Tournois de tir à l'arc

QUOI DE NEUF CHEZ NOUS ?

Un nouveau bureau pour notre communauté de commune

Le 9 avril dernier, les conseillers communautaires ont élu **Renaud Combaud**, Maire d'Aigre Président de la Communauté de communes Cœur de Charente. 8 vice-présidents ont également été élus, à savoir :

- **1^{er} vice-président, Laurent DANEDE**, Maire de Tourriers, en charge de l'Urbanisme et de l'environnement
- **2^e vice-président, Jean-Marc DE LUSTRAC**, Maire de la Boixe, en charge de l'habitat
- **3^e vice-présidente, Christine SOURY**, Maire de Valence, en charge des solidarités, des mobilités et des gens du voyage
- **4^e vice-président, Éric BOUCHET**, Maire de Tusson, en charge de la culture, du tourisme, du patrimoine et du sport
- **5^e vice-président, Didier BERTRAND**, Maire de Puyréaux, en charge des cycles de l'eau et de la voirie
- **6^e vice-présidente, Aurélie LACROIX**, Maire de Val-de-Bonniece, en charge de l'enfance et de la jeunesse
- **7^e vice-président, Paul PINGANAUD**, Maire de St-Amant-de-Boixe, en charge de l'économie
- **8^e vice-président, Nathanaël CHADOUTEAU**, Maire délégué de Fontclaireau, en charge des équipements et logements communautaires.

Chaque commune compte au moins un conseiller communautaire qui siège une fois par mois en séance communautaire soit **69 élus communautaires pour le territoire**. Les élus de chaque commune ont par ailleurs la possibilité de s'inscrire dans les commissions thématiques afin de s'exprimer, d'échanger sur des sujets divers.



Qui sont nos élus communautaires sur Saint-Amant-de-Boixe ?

- Paul PINGANAUD, maire ;
- Laura SEMON 1^{ère} adjointe ;
- Basile CHAUDRET 2^{ème} adjoint ;
- Anne-Marie Piechnik, conseillère suppléante.

La communauté de communes Cœur de Charente est présente dans de nombreux domaines d'intervention, dont plusieurs ont un impact direct sur votre quotidien : crèche et centre de loisirs, urbanisme, assainissement...

**N'hésitez pas à contacter
votre mairie ou directement
Cœur de Charente au 05 45 20 68 46
pour plus d'information.**



La Transhumance Mécanique



Le 30 avril, en partenariat avec la Communauté de Commune et les 3R (qui regroupe La Canopée de Ruffec, les Carmes de la Rochefoucauld, la Palène de Rouillac), la commune a accueilli un spectacle vivant d'une grande qualité : **la Transhumance Mécanique** ! Un nouveau spectacle créé par la compagnie « **Le Piston Errant** ».



Tout au long de la semaine, la compagnie et des habitants bénévoles ont construit la machine qui servirait au spectacle du Piston Errant.

Autour de ce spectacle, les associations ont su se mobiliser afin de rendre ce moment vraiment inoubliable. Le comité des fêtes, la compagnie du Sagittaire (tir à l'arc) et le Bruit de la Boixe ont déployé une énergie afin de vous proposer un temps de goûter, une initiation au tir à l'arc et un bar/apéro. Nous les remercions pour cet investissement sans lesquels cette journée n'aurait pas été pareil.



La classe de CE2 de notre école, « les Meta'golos », a su aussi se mobiliser et offrir à la population une exposition « Les fleuristes empotés ».

Nous espérons que dans les futures années nous aurons l'occasion d'accueillir des événements d'une aussi si grande qualité autour desquels les habitant(e)s se retrouveront et partageront dans cette même ambiance de fête.

QUOI DE NEUF CHEZ NOUS ?

Repas des Aînés

Comme tous les ans, le 8 mai, la mairie a invité nos aînés à un repas festif.

Ce moment convivial et chaleureux sur le thème du cabaret, animé par la troupe de Mathilde et Giban, a été très apprécié de tous. Un chouette moment de convivialité passé ensemble.

Cette année, quelques jeunes du Conseil Municipal des Enfants et des Jeunes étaient présents faisant baisser quelque peu la moyenne d'âge.

La décoration des tables a été faite par les conseillers municipaux. Bravo à eux !

Le repas, concocté par Stéphane Dumont et son équipe a ravi les estomacs.

Nos remerciements vont également aux commerçants, aux artisans, aux entreprises, au musée de l'Abbaye qui ont offert les lots pour la tombola.

Sur proposition de bons nombres d'anciens, la municipalité réfléchit à déplacer la date pour l'an prochain, afin que nos aînés



puissent se retrouver plus tôt dans l'hiver (fin février - début mars) à une période où il est plus compliqué de se croiser.

Les élus envisagent également de livrer des petits colis pour celles et ceux qui ne peuvent plus se déplacer au repas. On vous en dira plus très rapidement.



QUOI DE NEUF CHEZ NOUS ?

Une année au CMEJ

Le conseil municipal a fait le choix en 2025 de créer un conseil municipal des enfants et des jeunes (CMEJ). Il avait à cœur de **donner une place et une parole à la jeunesse**. Lors de la campagne, ce n'est pas moins de 16 candidatures qui nous sont parvenues ! La jeunesse a envie de se faire entendre et d'exister au sein de notre village.



L'ensemble des candidats a fait le choix d'avoir 14 conseillers et 2 suppléants.

L'aventure CMEJ a donc débuté le 7 juillet pour ces jeunes âgés de 9 à 13 ans.

Tout au long de cette année 2025-2026, ils ont imaginé, débattu, créé, organisé et réalisé deux événements :

- Le 30 et 31 mai : une **journée inter-générationnelle** autour du jeu en collaboration avec l'EHPAD de l'abbaye. Ils ont ensemble, le samedi, cuisiné des gâteaux et le dimanche, ils ont partagé le repas du midi et ont proposé une après-midi jeux ouverte à tous.
- Le 13 juin : un **après-midi de sensibilisation « autour de nos déchets »** avec une marche de ramassage de déchets et des ateliers : création d'éponge tawashi, défis zéro déchet, bar à eau... Cet événement était en partenariat avec Calitom, le club de couture de Mansle, la médiathèque de Vars, le club de marche de Mansle et les agents de la commune.



Ils ont aussi créé le logo de ce nouveau conseil municipal ! Ils sont partis d'un dessin fait à la main pour arriver à en faire un vrai logo ! Les jeunes du CMEJ ont pu participer à des mariages, aux commémorations 11 novembre et du 8 mai ainsi qu'au repas des aînés.

Bravo à l'ensemble de ce conseil pour **leur engagement, leur détermination** et leur investissement pour la réalisation de leurs projets à destination de notre commune !

Nous tenions aussi à remercier l'ensemble des structures qui nous ont soutenu : Intermarché, Calitom, les FRANCAS, l'espace arc en ciel, Oswald Raynaud et les différentes associations.

Il est également indispensable de remercier les parents sans qui ces jeunes n'auraient pu faire partie du CMEJ.



QUOI DE NEUF CHEZ NOUS ?

Réaménagement du rond-point à l'entrée de la commune



Le chantier a commencé au mois de février 2026, en partenariat avec le lycée Roc Fleuri de Ruffec grâce à leur nouvelle filière CAPA Jardiniers-Paysagistes.

Le chantier se fait en 3 étapes :

1^{ère} étape : En février, les élèves ont arraché les plantes trop hautes, trop près

de la route, pour une meilleure visibilité et sécurité. Ces plantes ont trouvé place sur d'autres emplacements de la commune. Ils ont également désherbé et d'épierré le site.

La 2^{ème} étape : En avril, les élèves ont continué le désherbage et ont étendu le paillage fourni par la commune, avec l'aide des agents du service technique.

La 3^{ème} étape : elle se fera à l'automne avec la plantation de nouveaux végétaux couvrants pour mettre en valeur la structure centrale.

La décoration en fer a été offerte gracieusement par Dominique Bonneau à la commune et installée par les agents. Elle attend d'être complétée par un escargot.

La collecte des déchets évolue

L'an passé, en début d'année, vous aviez été nombreux à assister à une réunion publique organisée par **CALITOM**. Cette réunion avait pour but de nous présenter les nouvelles règles de collecte des déchets.

Nouvelles règles donc :
remplacement des bacs noirs et jaunes,
fin des sacs jaunes
(on vide la poubelle de recyclables
directement dans les bacs jaunes),
remplacement des sacs noirs
par des sacs gris transparents
et nouveau calendrier de collecte.

Comme annoncé lors de cette réunion et relayé sur les échos de la mairie, CALITOM nous laissait un temps d'adaptation pour prendre le pli. La livraison des sacs gris transparents a été tardive par rapport aux prévisions de CALITOM.

Début 2026 ! Patatrac ! CALITOM se met en règle avec eux-mêmes et ne collecte plus les sacs noirs ! Certains habitants se sont retrouvés avec une étiquette rouge collée sur les « vieux sacs » et beaucoup de messages d'incompréhension de leur part vers la mairie et CALITOM.

Ce petit cafouillage de départ semble néanmoins rentrer dans l'ordre. Nous n'avons plus qu'à ne pas oublier de sortir nos poubelles.



L'association des commerçants et artisans de Saint Amant de Boixe



L'association des commerçants et artisans de Saint-Amant-de-Boixe a vu le jour le 22 janvier dernier. Cette initiative rassemble différents acteurs économiques locaux, animés par la volonté commune de dynamiser la vie commerciale de la commune.

Plusieurs commerçants et artisans participent à l'association, chacun représentant un secteur ou une activité essentielle à la vie locale :

- Sylvain Pelletier, artisan créateur chez **Bois Tourné** – La Bernarde
- Thierry Yonnet, **garagiste** - zone de la Gagnerie
- Mickaël Facchin, **carrossier** - zone de la Gagnerie
- Arnaud Rouffignat, gérant du restaurant **L'Auberge de l'Abbaye**
- Jean-Christophe Naud, responsable de la jardinerie **Point Vert** - zone de la Gagnerie



• Dominique Piasentin, gérant du centre de contrôle technique **Autosur** - zone de la Gagnerie

• Dominique Gaillard, **pharmacien** - zone de la Gagnerie

• Julien Burri, responsable d'**Intermarché** - zone de la Gagnerie

• Vincent Dumontet, gérant de « **Au Marché de la Volaille** » - présent sur les marchés de Tourriers, Luxé, Val-de-Bonnieuire, Beaulieu-sur-Sonnette, Vindelle, Champniers

À la présidence de l'association, on retrouve Séverine Camier, artisan **toiletteuse canine et féline**, installée dans la zone commerciale de la Gagnerie. Elle est accompagnée par Corinne Bencheikh Guillemeteau, qui occupe le poste de trésorière et gère le magasin **Bâtiland** situé à la Station.

L'association invite chaleureusement tous les autres commerçants et artisans à les rejoindre. L'objectif est de renforcer le tissu économique local, de favoriser l'entraide entre professionnels du secteur, de participer ou d'organiser des animations locales.

L'association a récemment organisé un jeu qui a permis de récompenser 50 clients. Ces derniers ont eu la chance de recevoir différents lots, mettant en avant la générosité et l'engagement de l'association envers sa clientèle.

Pour toute information ou adhésion, il est possible de contacter l'association par mail à coarsab@gmail.com ou par téléphone au 06 61 21 60 66.

Une guilde d'artisans d'art naît à Saint-Amant-de-Boixe

Forgerons, tisserands, tourneurs sur bois, sculpteurs... Ils travaillent souvent seuls, peu visibles, et pourtant ils font partie du visage de notre commune.

artisanal dans le cloître de l'abbaye dès le printemps 2027. Un cadre exceptionnel pour un événement de qualité, tourné vers la rencontre entre artisans et habitants.

Collegium Opifices

— L'ARTISANAT EST UNE FORCE D'AVENIR —

L'association souhaite aussi accompagner la commune dans sa candidature au label national Ville et Métiers d'Art, une reconnaissance qui valoriserait Saint-Amant-de-Boixe à l'échelle du territoire.

Contact : collegiumopifices@gmail.com

Depuis juin 2025, ils se sont rassemblés au sein d'une toute nouvelle association : le Collegium Opifices, qui signifie en latin « la guilde des artisans ».

Fondée par Louise van der Heiden (tisserande, présidente) et Timothée Brigot et Basile Chaudret (tous deux forgerons couteliers), cette association loi 1901 est née d'un constat simple : les artisans d'art sont isolés.

Le Collegium Opifices veut y remédier en créant un vrai collectif local, solidaire et ouvert à tous les porteurs de savoir-faire.

L'association proposera également des ateliers de découverte ouverts à tous, enfants comme adultes. L'occasion de voir de près comment se forge un couteau, comment naît un tissu, comment la matière prend forme entre des mains expertes. Apprendre en faisant, comprendre ces métiers autrement : c'est l'esprit de ces rendez-vous.

Plus loin dans le temps, le Collegium Opifices vise la création d'un marché

**Parce que
l'artisanat
n'est pas un
vestige :
c'est une force
d'avenir.**

*Manifeste
du Collegium Opifices*



Gare aux sangliers !

De son vrai nom, l'**Association des propriétaires et chasseurs de Saint-Amant de-Boixe** compte aujourd'hui 65 adhérents (contre 120 en 1990).

Cette association a dû s'adapter, au fil des ans, aux évolutions climatiques, technologiques et environnementales.

D'une chasse « cueillette » nous sommes passés à une chasse « loisir » qui se veut raisonnée, gestionnaire de la faune et de l'environnement. À cet effet, nous nous sommes vus confier des missions de service public en ce qui concerne la gestion des espèces dites chassables ainsi que la régulation des espèces susceptibles d'occasionner des dégâts (anciennement nuisibles).

Une saison s'achève à peine qu'il faut déjà préparer la suivante ; en effet, la saison cynégétique commence le 1er juillet et se termine au 30 juin de l'année suivante.

Rapidement quelques chiffres :

- En Charente, ce sont 9046 chevreuils et presque 10 000 sangliers prélevés sur l'année passée.

- Le montant des dégâts dû aux grands gibiers s'élève quant à lui à environ 900 000 € compensés seulement par les fédérations départementales des chasseurs.

La **prolifération des sangliers** liée, pour une part importante aux changements climatiques, à l'augmentation de zones refuges et aux restrictions imposées par le schéma départemental de gestion cynégétique validé par le Préfet en matière de règles de sécurité, a créé la situation que nous avons à gérer y compris sur notre commune.

Cette fin de saison, la chasse de cette espèce a été prolongée en mars, avril et mai afin de



réduire les dégâts sur les cultures. Associés avec les communes de Xambes et de Villejoubert pour les battues, se sont 38 sangliers prélevés au lieu de 8 à 10 en année normale.

Nous constatons également une recrudescence des collisions avec le grand gibier. Nous recommandons la plus grande vigilance aux abords des massifs boisés dans les deux heures qui précèdent le coucher du soleil et les deux heures qui suivent le lever du jour. Il faut savoir, qu'en cas de collision, aucune indemnisation n'est prévue sauf si la collision intervient durant une battue et dans la zone de traque.

La personne victime d'une collision peut récupérer l'animal seulement après avoir avisé la gendarmerie et le président de la société de chasse, voire le garde-chasse.

Prudence toutefois avant d'approcher si l'animal est juste blessé, surtout si c'est un sanglier !

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter le président de la société de chasse : Gérard Clavaud au 06 04 48 20 92.

Dimanche 30 août à 12h
Journée Grillades de Chevreuil
et Sanglier à Volonté
Ouvert à tous.
Réservation : 06 04 48 20 92

PENDANT CE TEMPS À LA MAIRIE

Du bénévolat pour l'aide aux devoirs

Lors du forum des associations, la mairie a lancé un appel aux bénévoles afin de pouvoir mettre en place de l'aide aux devoirs au sein de la garderie. Des femmes et des hommes y ont répondu et ils ont formé toute l'année une équipe de 7 bénévoles.

Ce dispositif était proposé les lundis, mardis et jeudis soir de 17h à 18h30. Chaque soir,

deux bénévoles accueillent une quinzaine d'enfants afin de les aider à faire leurs devoirs.

Nous tenions sincèrement à remercier **Béatrice, Angélique, Bernadette, Manuel, Véronique, Nadine et Pascal** pour leur temps donné, leur investissement et de leur bienveillance envers les enfants de l'école. Sans eux, ce dispositif ne pourrait exister !

Nous espérons pouvoir renouveler ce dispositif l'an prochain avec une équipe tout aussi engagée que celle de cette année ! Si l'envie vous prend de donner un peu de votre temps, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès de la mairie.

Saint-Amant de Boixe 2.0

Depuis peu, les nouveaux sites internet de la mairie et de l'abbaye sont accessibles. Un bon coup de rafraichissement et de mise en conformité était nécessaire par rapport aux anciens sites.

La municipalité et les agents de l'abbaye travaillent sur ces nouveaux sites internet depuis septembre dernier. Il a été fait appel à l'agence Creasite, basée à Nantes, pour la configuration, la mise en page, l'hébergement et la maintenance du site sans oublier la formation des agents et des élus sur l'alimentation de l'interface : « Un site, ça doit vivre ! »

L'interface, si elle est plus simple que l'ancienne version dans sa mise en oeuvre, se veut aussi plus facile d'utilisation pour les habitants ou les visiteurs qui chercheraient quelques infos sur notre commune ou notre abbaye.

Vous pourrez depuis le site, proposer des animations ou événements (pour les associations), réserver des salles, accéder à des démarches ou d'autres partenaires, découvrir des événements, (re)découvrir notre commune... Petit plus, il est parfaitement compa-

tible avec nos smartphones et s'y affiche correctement et accessible aux personnes ayant un handicap.

Bien sûr, rien n'est figé ! En tant que premiers concernés, n'hésitez pas à nous faire remonter vos remarques ou constations positives ou négatives sur l'ergonomie du site, son utilisation, ses rubriques... Cela nous aidera à le faire évoluer en fonction des besoins ou nécessités.

Ce site ne se suffit pas à lui-même et complète nos réseaux sociaux (Facebook et Instagram) toujours très actifs et notre application Ma Mairie en poche régulièrement mise à jour.



Sécuriser nos routes, mieux partager notre commune !



La sécurité sur les routes du bourg et des hameaux est un enjeu concret qui nous concerne toutes et tous. Au quotidien, nous partageons ces voies comme automobilistes, piétons, cyclistes ou usagers de trottinettes. Cette diversité des déplacements appelle une attention particulière.

C'est pourquoi la commune souhaite engager une première étape importante : **limiter à 30 km/h l'ensemble des voies aujourd'hui limitées à 50 km/h.**

Cette décision répond à un objectif simple : améliorer la sécurité de chacun. Réduire la

vitesse, c'est diminuer les risques d'accident, protéger davantage les riverains et rendre nos espaces de circulation plus apaisés.

Cette mesure sera progressivement accompagnée par l'installation d'aménagements adaptés afin d'inciter naturellement à ralentir et de sécuriser durablement nos axes.

Cette démarche s'inscrit aussi dans la volonté de favoriser les mobilités douces. Marcher, circuler à vélo ou en trottinette doivent pouvoir se faire dans de meilleures conditions et avec davantage de sérénité.

Faire évoluer nos habitudes de circulation, c'est agir concrètement pour une commune plus sûre, plus agréable à vivre et mieux partagée par toutes et tous.

Moustique tigre : tous concernés



Le moustique tigre est un moustique facilement reconnaissable à ses rayures noires et blanches. Largement présent sur notre territoire, il peut être source de nuisances et transmettre certaines maladies (la dengue, le chikungunya ou Zika...).

Sa particularité : il se développe dans de très petites quantités d'eau stagnante,

souvent autour de nos habitations (coupelles, seaux, récupérateurs d'eau, gouttières...).

La lutte contre sa propagation est donc l'affaire de toutes et tous. En supprimant régulièrement les points d'eau stagnante chez nous, chacun peut agir concrètement pour limiter sa présence et protéger la santé de tous.

Quelques gestes simples peuvent faire une vraie différence !



Pour plus d'info et/ou pour signaler sa présence :

https://signalement-moustique.anses.fr/signalement_albopictus/

Balade au fil de nos histoires



Cet été, vous souhaitez découvrir des anecdotes ou mieux connaître votre village ?

N'hésitez pas à venir découvrir notre balade « au fil de nos histoires ». Depuis juillet 2024, vous avez la possibilité de venir vous balader au sein de votre commune à travers un parcours où vous devrez répondre à des questions ludiques. Seul, entre amis ou en famille, cette balade est faite pour vous !

Comment faire pour réaliser cette balade ? Pour cela, deux options s'offrent à vous :

- Rendez-vous devant la mairie, panneau « au fil de nos histoires » et scanner le QR code
- Rendez-vous sur le site internet « au fil de nos histoires » et trouvez la balade de Saint-Amant-de-Boixe.

Cette balade a été créée à l'initiative de l'office de tourisme et en partenariat avec la société « au fil de nos histoires » et Anaël Vignet, guide conférencier de l'abbaye de Saint-Amant-de-Boixe.

Si vous avez envie de poursuivre la découverte des villages qui vous entourent, vous trouverez des balades « au fil de nos histoires » sur Montignac-Charente, Mansle-les-fontaines, Luxé, Aigre, Saint-Fraigne, Villefagnan, Saint-Sulpice-de-Ruffec ou encore Ruffec.

Devoir de mémoire

A chaque commémoration (8 mai, 19 mars, 11 novembre...) le devoir de mémoire est évoqué afin que chaque génération suivante n'oublie pas ce que tous ces combats ont représenté de larmes et de sang.

Ce devoir de mémoire nous le devons également à **nos défunts qui reposent au cimetière.**

Nous avons donc commencé (grâce au travail des agents techniques) par débarrasser l'extérieur du mur d'enceinte de la végétation qui l'envahissait et passer un produit démaillant pour lui rendre son lustre originel.

Afin d'aller plus loin dans notre démarche nous souhaitons donner à nos morts la place et le respect qui leur sont dus.



Pour ce faire nous essayons de reconstituer la dénomination des tombes. Certaines sont très anciennes et ne comportent que très peu – voire plus du tout de renseignement.

Nous avons besoin de vous et de vos souvenirs pour cette mise à jour.

Si vous avez de la famille, des amis, des connaissances inhumés à Saint Amant de Boixe, **n'hésitez pas à nous contacter** pour nous communiquer vos informations.

Souvenons-nous ensemble.

La musique à Saint-Amant-de-Boixe : Une passion qui traverse les siècles

Il y a cent ans, la vie musicale de Saint-Amant-de-Boixe était déjà une affaire que l'on prenait au sérieux.

Ainsi, le 28 novembre 1920, l'**Union musicale** du village organisait la fête de la Sainte-Cécile, patronne des musiciens, selon un programme qui témoigne d'une ambition réelle et d'une organisation soignée : concert public sur la place de l'hôtel de ville en début d'après-midi, banquet à l'hôtel de l'Union, puis grand bal public et gratuit en soirée. Les membres exécutants étaient, en outre, conviés à un apéritif d'honneur offert par la société à l'hôtel de Plaisance.

Ce que rapporte **Le Cri de la Charente** dans son édition du 29 novembre ne se limite pas au programme. Entre les lignes, on perçoit les tensions ordinaires qui accompagnent la vie associative : des rumeurs circulaient, des on-dit auxquels la société musicale jugeait nécessaire de répondre publiquement, appelant chacun à venir constater par lui-même plutôt que de se fier aux bruits.

Un siècle avant les réseaux sociaux, les mêmes ressorts étaient déjà à l'œuvre — la passion partagée, l'investissement bénévole, et les susceptibilités inévitables qui l'accompagnent.

Ce qui frappe, à la lecture de ces archives, c'est moins l'anecdote que la continuité. Aujourd'hui, le **Bruit de la Boixe, Chante Boixe**, l'ensemble **Beaume au Choeur** ou l'association **Dom Rémi Carré** perpétuent à Saint-Amant-de-Boixe **cette même tradition** du chant et de la musique pratiqués en commun.

Les noms ont changé, les lieux aussi. Mais l'élan qui pousse des habitants à se réunir pour faire de la musique ensemble, à organiser des concerts, à partager ce plaisir avec le village — cet élan-là n'a pas varié d'un demi-ton.

Saint-Amant-de-Boixe n'a pas attendu qu'on lui enseigne le goût de la musique. Il l'a toujours eu.



Sources : **Le Cri de la Charente**, éditions du 29 novembre 1920. Journal fondé en 1914, aujourd'hui disparu. Archives numérisées consultées sur gallica.bnf.fr, bibliothèque numérique de la Bibliothèque nationale de France et de ses partenaires qualité de l'eau en sortie.



La bannière de l'Union Musicale siège toujours à la mairie.

UN GESTE SIMPLE POUR UNE VILLE PROPRE ET AGRÉABLE

RAMASSEZ
LES CROTTES
DE VOTRE CHIEN
Merci !



POUR LA PROPRETÉ
de nos rues, parcs
et trottoirs



POUR ÉVITER
les mauvaises odeurs
et les mauvaises
rencontres



POUR LE RESPECT
de tous les usagers
et de notre cadre
de vie



PAR AMOUR
pour votre chien
et pour les autres

UN PETIT GESTE,
UNE GRANDE DIFFÉRENCE !

UN MAÎTRE
RESPONSABLE,
UNE VILLE
PLUS BELLE !

Agenda été 2026

Ludothèque : 8 juillet

Été actif :

inscriptions : 06 49 50 57 04

- ▶ Baby cirque : salle casino
 - 28 juillet 10h30-11h30
 - 18 août 10h30-11h30
- ▶ Baby sport : salle casino
 - 15 juillet 10h30-11h30
 - 5 août 10h30-11h30
- ▶ Escape Game : salle casino
 - 12 août 19h-20h30
- ▶ Bulles sonores :
salle casino (éveil musical)
 - 6 août 10h30-11h30
- ▶ Yoga : Parc de l'Abbaye
 - 21 juillet : 9h -10h30
 - 04 août : 18h30 -20h
- ▶ Calligraphie : Cloître
 - 07 août 10h-12h
 - 21 août 10h-12h
- ▶ Cécifoot/Boccia : Parc de l'abbaye
 - 17 juillet 14h-15h30
 - 28 juillet 14h-15h30

Les vendredis du cloître :

Cloître

- ▶ 17 juillet 20h30 : ELEKTRE – MERAKI (Electro-trad)
- ▶ 7 août 20h30 : MAÏA

Festival DOM REMI CARRE : Abbaye

- ▶ 25/07 20h30 : Chants et danses scandinaves du XIIIe
- ▶ 26/07 18h : Une soirée à Versailles
- ▶ 29/07 20h30 : Récital Chopin – Delacroix

- ▶ 31/01 20h30 : Bach en Miroir I
- ▶ 01/08 20h30 : Bach en Miroir II
- ▶ 02/08 18h : Printemps baroque

Abbaye :

- ▶ 05/07 14h Cellier : Concert pédagogique de chant diphonique et bols tibétains
- ▶ 08,15 et 22 juillet : 21h45 : Abbaye by night
- ▶ 22 juillet : 10H : déambulation guidée le long du Javart
- ▶ 5,12 et 19 août : Abbaye by night
- ▶ 09 août 8h30 : Randonnée « La Boixe, une forêt d'histoire »
- ▶ 12 août 10h : Patrimoine, aquarelle et yoga
- ▶ 14 août 21h : concert chant médiéval
- ▶ Du 21/07 au 21/08 15h : l'abbaye s'anime (tissage, archéologie, enluminure...)
- ▶ 18,19 et 20 septembre : journées européennes du patrimoine
- ▶ 27 septembre : 17h : Australians Girl Choir, concert au profit de la ligue contre le cancer.

Forum des associations : samedi 05 septembre 9h-16h, salle socio-culturelle





Saint-Amant
DE BOIXE

PROMENADE DES SCULPTURES

SAINT-AMANT-DE-BOIXE

Au détour des rues et des chemins, laissez-vous surprendre par des sculptures métalliques qui jalonnent le bourg et ses alentours.

Ces œuvres originales, créées par Dominique Bonneau à partir d'objets métalliques recyclés, ont été offertes à la commune.

Elles participent à la valorisation du cadre de vie et invitent à porter un autre regard sur notre village et ses paysages.

